

# Brevet Fédéral d'Entraîneur Sports Équestres Hunter Niveau 2



## OBJECTIF DE LA FORMATION

Le **BFESE Hunter Niveau 2** permet d'acquérir une méthodologie et des outils pour une montée en compétences des enseignants et leur permettre de faire valoir une expertise technique dans la discipline du Hunter.

L'entraîneur de compétition certifié par le BFESE 2 est apte à concevoir un programme d'entraînement, à préparer et conduire des séances d'entraînement et à effectuer un suivi en **compétition AMATEURS ou CLUB 1 minimum**.

## PRÉ-REQUIS

Le BFESE niveau 2 s'adresse à des enseignants, titulaires d'un diplôme professionnel d'animation ou d'enseignement des activités équestres au sens de l'article L 212-1 du code du sport.

**L'inscription à l'examen est réservée aux enseignants pouvant faire valoir une expérience professionnelle de 2400 heures minimum attestée.**

## APRES LA FORMATION

Vous pourrez suivre la formation BFESE CSO, DRESSAGE, CCE, WESTERN... avec des allègements de formation.

## INTERVENANTS

### Nathaly TERRAGNOLO

Expert Fédéral Hunter, B.E.E.S. 1er Degré,  
B.E.E.S. 2eme Degré, Accompagnateur  
T.E.



### Laura ANTOINE

Juge Hunter National Elite

### Patrick GAILLARD

Préparateur mental et physique

Modalités :  
En présentiel

08/04/2024

début de formation

63 heures

de formation (9 jours)

15/10/2024

fin de formation

## CONTENU – PROGRAMME DE FORMATION

✓ <https://metiers.ffe.com/formations-continues/#BFESE>

- M.1 Le Brevet Fédéral d'Entraîneur Sports Équestres et les objectifs de la formation (1h30)
- M.2 Rôle et mission de l'entraîneur (1h00)
- M.3 Présentation de la discipline (1h30)
- M.4 La méthodologie de l'entraînement (1h30)
- M.5 5. La préparation physique et mentale (7h00)
- M.6 Le suivi de la compétition (1h30)
- M.7 L'optimisation de la performance (3h00)
- M.8 Sport et santé (2h30)
- M.9 Pédagogie du perfectionnement technique: (lien avec les galops, comment construire un plan de formation, lien entre formation et compétition (6h00)
- M.10 Les étapes pour la réalisation du rapport d'entraînement (5h30)
- M.11 Séances techniques, Réviser les bases de la discipline, se réapproprier les sensations (10h30)
- M.12 Séances d'optimisation, mise en situation d'entraînement (14h30)



## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluation continue des acquis au cours de la formation par le formateur par le biais d'échanges et de questions/réponses.

Attestation de fin de formation

**2 épreuves certificatives en 3 UC ET 1 dossier à remettre 2 semaines avant l'examen.**

Évaluation de la satisfaction par un questionnaire.

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Présentations théoriques interactives en salle et visioconférence

Visualisation et analyse de vidéos

Mise en pratique à cheval, stagiaires cobayes

Optimisation de la performance avec cavaliers cobayes

Le BFESE Hunter niveau 2  
permet d'obtenir par  
équivalences les UC1 et UC3b  
(optimisation)  
du DEJEPS (bac +2).

*Indicateurs de qualité disponibles ici :*

[www.centredeformation-creara.com/qui-sommes-nous](http://www.centredeformation-creara.com/qui-sommes-nous)

## TARIF & FINANCEMENT

De **1386 euros** pour les 9 journées de formation (Hors frais d'hébergement, de restauration, d'examen et boxes). Demande d'acompte de 50 euros à l'inscription (déduit de la 1<sup>ère</sup> facture ou recrédités selon le financement). 30 euros la location d'un boxe (à régler au centre équestre directement).

Financements possibles auprès de Fonds de la Formation Professionnelle :



Pour les dirigeants et conjoints collaborateurs, 1386 euros (100% pris en charge dans la limite des 3000 € de fonds disponibles par personne par année civile).

<https://extranet.vivea.fr/hapi/#/connexion>



OCAPIAT : Pour les salariés, 1386 euros (prise en charge à hauteur de 50 % des frais de formation dans la limite de 1500 euros soit 693 euros, soit un reste à charge de 693 € pour l'employeur).

<https://monespace.ocapiat.fr/#>



AGEFICE/ FIFPL : Pour les indépendants, 1386 euros, possibilités de financement selon votre Contribution Formation Professionnelle. Demande de prise en charge à transmettre à AGEFICE 15 jours avant le début de la formation et 10 jours pour le FIFPL.

<https://fifplonline-odf.fifpl.fr/login> <https://communication-agefice.fr/>



Autres financements : envoyer une demande à [formation.ara@cre.fe.com](mailto:formation.ara@cre.fe.com)

## HANDICAP

Contactez le référent Handicap du CFA

[formation.ara@cre.ffe.com](mailto:formation.ara@cre.ffe.com)

06 29 96 06 06

Plus d'informations sur notre site internet

[www.centredeformation-creara.com](http://www.centredeformation-creara.com)

## INSCRIPTION

Inscription obligatoire en ligne en complétant le formulaire suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-regional-d-equitation-auvergne-rhone-alpes/evenements/inscription-formation-bfese-hunter-niveau-2>

Une convocation vous sera envoyée par mail dès validation de votre dossier et du financement.

Nombre de places : **8 mini, 12 maxi**

Signature d'une convection de formation.

Délai d'inscription : 7 jours avant le début de la formation



## DATES ET LIEU DE FORMATION

DATES	LIEU
08 et 09 avril 2024 27 et 28 mai 2024 17 et 18 juin 2024 16 septembre (prépa mentale et physique) 14 et 15 octobre 2024	Centre Hippique des Alpes Rte de Lancey 38330 Saint-Ismier

## LES + DE LA FORMATION

Infrastructures d'accueil de qualité.

Formation et examen organisés en région Auvergne Rhône-Alpes.

Le candidat bénéficie des unités capitalisables validées pendant une période de 3 ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de réussite par FFE Formation.

## RESTAURATION

Possibilité d'apporter votre panier repas le midi, salle équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes.



## CONTACTS

**Corinne BARES** Tél. : 06.29.96.06.06

**Marylin VALADE** Tél. : 07.66.38.35.15

Mail : [formation.ara@cre.ffe.com](mailto:formation.ara@cre.ffe.com)

CF CRE ARA  
Maison Régionale des Sports  
68 avenue Tony Garnier CS 21001  
69304 Lyon cedex 07

Numéro Siret : 833 648 496 000 28

OF enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84010220101

auprès du préfet de région Auvergne Rhône Alpes, cette déclaration ne vaut pas agrément de l'État.